

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 12 juin 2017 à 19 h 30.

Quelle soirée, beaucoup de matière! Votre chroniqueur fit un retour sur un article paru dans le *Journal de Montréal*, en date du 27 mai 2017, page 2. Résumons, le conseil de ville de Chambly a remis à plus de 10000 propriétaires fonciers une somme de 7 millions de dollars qui découlent

d'un surplus accumulé en 2016, le tout étant calculé au prorata.

Monsieur Richer, questionné sur la position qu'il privilégierait, donnant dans le vague et louvoyant, dit qu'il placerait cet argent dans des réserves, exemple: services d'eau, d'égout, achats d'équipement ou loisirs, mais

de toute évidence il n'y aurait pas de retour d'argent systématique. Pour madame Nicole Durand qui est sur les rangs pour l'élection, cet automne, a dit, sans hésitation qu'elle remettrait le trop-perçu aux payeurs de taxes. Monsieur Paul Germain, a dit qu'il opérerait peut-être pour des projets structurants, comme l'achat d'un camion 10 roues payé comptant.

Gestion réglementaire

Le projet, à l'intersection de la route 117 et Mozart est, pour le moment, placé sur la glace, mais il pourrait revenir à tout moment. Le terrain, situé entre le marché aux puces et l'entreprise Les Bois Léger qui est présentement utilisé comme stationnement, pourrait devenir un projet de commerces intégrés accueillant des industries légères (ex.: un local pour une entreprise de plomberie).

Gestion des contrats

Le glissement de terrain qui s'est produit en juin 2014 sur la piste cyclable du Parc régional de la Rivière-du-Nord est revenu sur le tapis. En fin de semaine, des signes d'affaiblissement du sol sont apparus, un budget de 15000 \$ pour des travaux prioritaires a dû être voté, le début des travaux majeurs, pour leur part, commencera cet été. Les travaux d'ingénierie pour

la confection des plans et devis furent accordés à la firme Laurence pour la somme de 45875 \$, taxes incluses, même si la firme CIMA avait présenté une soumission inférieure au montant de 39015 \$. Monsieur Richer a expliqué que CIMA s'est retiré des rangs pour raison de gestion de personnel.

Le contrat de services comptables professionnels pour les vérifications externes (audits) a été accordé à la firme Amyot Gélinas pour la somme de 76803 \$ taxes incluses, et ce, pour l'année 2017-2018-2019.

Le contrat d'aménagement du stationnement au 790, rue Shaw où se situe la maison de Prévost sera effectué pour la somme de 204474 \$, taxes incluses (égout pluvial et asphalte). Monsieur Richer expliqua que ces travaux avaient été décidés au moment de la transaction et que la Ville est propriétaire de l'espace où sera effectué l'asphaltage.

Gestion des Loisirs, de la culture et de la collectivité

Le Club de loisirs du Lac Écho et le Club de plein-air de Prévost se sont vus octroyer une somme de 2000 \$ chacun pour l'année 2017 afin de soutenir leurs activités.

Varia

En matière de transport collectif, une entente entre la MRC Rivière-du-Nord et le transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) permettra la mise sur pied d'un projet pilote d'un an. Les autobus du TACL pourront transiter par la ville Prévost au lieu de prendre l'autoroute à la jonction du chemin Avila à Sainte-Anne-des-Lacs. Deux arrêts et un autre à main levée seront ajoutés au circuit du TACL. Si ce projet a mis du temps à voir le jour, c'est que la MRC RDN désirait mettre sur pied une régie du transport. M^{me} Nicole Durand, pour sa part, a demandé à monsieur Richer d'avoir une vision urbaine et non villageoise de la situation. Le maire a rétorqué qu'il n'avait pas de leçon à recevoir d'elle.

Finalement, nous avons eu droit à une sortie des plus théâtrales pour les citoyens présents dans la salle. Venant de nulle part, le maire a sorti, comme l'aurait fait un magicien, des documents au sujet d'un prétendu complot datant de juin 2015 et il a menacé les membres du Conseil de les sortir au grand jour. – Rigolant de plein cœur, plusieurs conseillers présents l'encouragèrent à s'exécuter. Notons que le conseiller Morin n'était pas élu en juin 2015.

AGA au Conseil de la culture des Laurentides

Petit rappel

La 38^e Assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil de la culture des Laurentides (CCL) aura lieu le 21 juin prochain à 15h30 au Théâtre le Patriote, situé au 258, rue Saint Venant, Sainte-Agathe-des-Monts.

Prix Municipalité – Prix Art-Affaires – Et nouveau pour cette année – Prix Art-Éducation .

Prix de la culture

Les Grands prix de la culture des Laurentides du 9 novembre prochain accueilleront aussi le dévoilement du lauréat du prestigieux Prix du CALQ - Créateur ou Créatrice de l'année dans les Laurentides qui sera remis par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Ce prix, assorti d'une bourse de 5000 \$, sera attribué à un artiste ou un écrivain qui est l'auteur de réalisations marquantes sur le plan artistique.

Conseil de la culture des Laurentides

Depuis 1978, le CCL contribue à forger l'identité culturelle de notre région. Il rassemble, conseille et accompagne tous ceux qui participent à l'essor des arts et de la culture dans les Laurentides. Par ses nombreuses activités, le CCL consolide notre développement culturel au bénéfice de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Pour toute information, Christine Heuschen, agente au soutien administratif: 450-432-2425 poste 101; ccl@culturelaurentides.com

Les membres seront informés des actions, représentations, finances et dossiers importants du CCL. Cette année, sept postes sont en élection au conseil d'administration. Les membres intéressés avait jusqu'au 7 juin pour poser leur candidature.

28^e édition des Grands Prix de la culture

Le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) amorce son processus d'appel de dossiers pour la 28^e édition des Grands Prix de la culture des Laurentides qui aura lieu le 9 novembre prochain à la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon de Saint-Jérôme.

Après avoir récompensé les arts visuels et métiers d'arts (2014), le patrimoine et l'histoire (2015) et les lettres et bibliothèques (2016), ce sont les arts de la scène qui sont à l'honneur cette année. Le CCL et ses partenaires procéderont à la remise de sept prix. Prix Excellence: projet en art de la scène – Prix Passion – Prix Ambassadeur (bourse de 500\$) -

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Torticolis
- Migraine ou mal de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Otite à répétition
- Sciaticque

sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ
Technique douce

2894, boul. Curé-Labelle bureau #104, Prévost JOR 1T0

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

M. BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS

Jasmine **Perreault** physiothérapeute
Caroline **Perreault** physiothérapeute
Florine **Lescut** ostéopathe
Judith **Leduc** acupunctrice
Suzanne **Gauvin** infirmière (prélèvements sanguins)

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Massothérapie
– Prélèvements sanguins – Analyse de la course à pied
– Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

2894, boul. Curé-Labelle bureau 101, Prévost JOR1T0
Téléphone **450 224-2322**
www.physiodesmonts.com

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca